

Actualités

Mairie de Saint-Benoît
11, rue Paul Gauvin – BP 11
86281 Saint-Benoît Cedex
Tél. 05 49 37 44 00
Fax : 05 49 37 44 01



Le Plan VIGIPIRATE passe au rouge renforcé

À la suite de l'intervention de l'armée française au Mali, le Président de la République nous demande de veiller à l'adaptation de la posture Vigipirate sur le territoire national. Cette directive nous impose d'organiser l'application du plan Vigipirate rouge renforcée, c'est-à-dire prévenir le risque d'attentats graves avec renforcement de certains dispositifs sous l'autorité du Préfet de la Vienne, à savoir :

- Le renforcement de la mobilisation des forces de police,
- La surveillance des infrastructures et des moyens de transport de passagers,
- **Le contrôle renforcé des accès, du gardiennage, du respect des règles de vigilance pour les établissements recevant un public nombreux,**
- **La sécurisation et protection des bâtiments, des établissements et installations sensibles : une vigilance accrue est recommandée aux abords des bâtiments, lieux publics et des établissements scolaires (colis suspects, stationnement interdit...).**

La vigilance renforcée concerne tout le monde et implique tous les acteurs de la vie publique et sociale de notre territoire.

Chaque citoyen peut contribuer à l'efficacité de la mise en œuvre de ces mesures en étant attentif et vigilant, en respectant les consignes dispensées, par exemple en évitant de stationner son véhicule sur des espaces qui font l'objet d'une interdiction.

Nous vous remercions de l'attention portée à l'ensemble de ces informations.

Pour plus d'information :

Mairie de Saint-Benoit au 05 49 37 44 00

Le portail interministériel des risques majeurs :

<http://www.risques.gouv.fr/menaces-majeures/menaces-terroristes/plan-vigipirate>